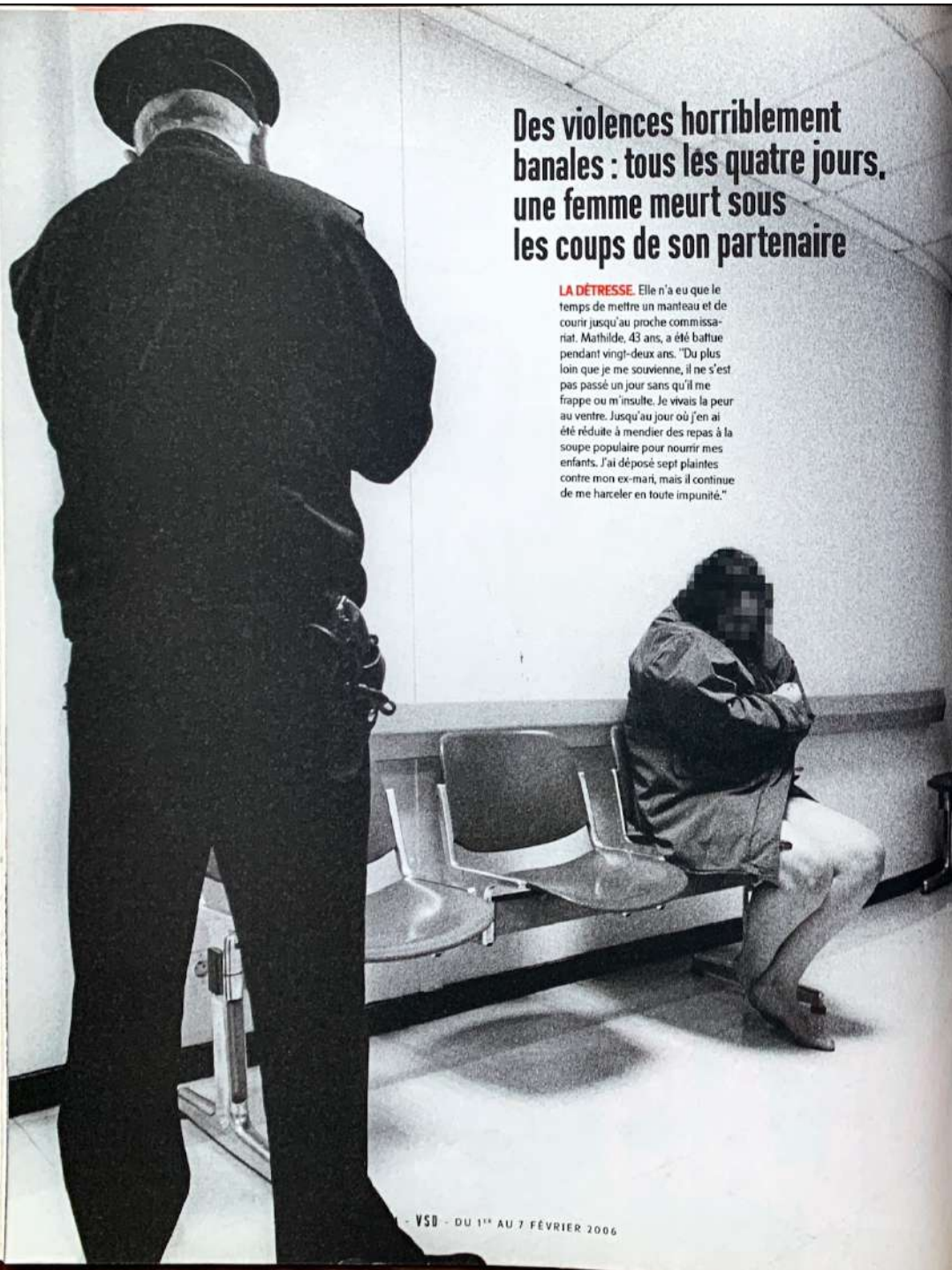


**POLICE SECOURS
À LA RESCOURSÉ.**
À 2 heures du matin, cette Strasbourgeoise a composé le 17 car son fils, très violent, alcoolique et sans domicile fixe, la harcèle et la menace physiquement. Une histoire plutôt rare : la violence envers les femmes s'exerce en majorité au sein du couple.

FEMMES BATTUES UN DRAME FRANÇAIS

Une femme sur dix est brutalisée par son compagnon. Un phénomène resté longtemps tabou, que les pouvoirs publics commencent à prendre en compte. Une loi est en passe d'être votée et les initiatives locales se multiplient.

PHOTOS : LIZZIE SADIN



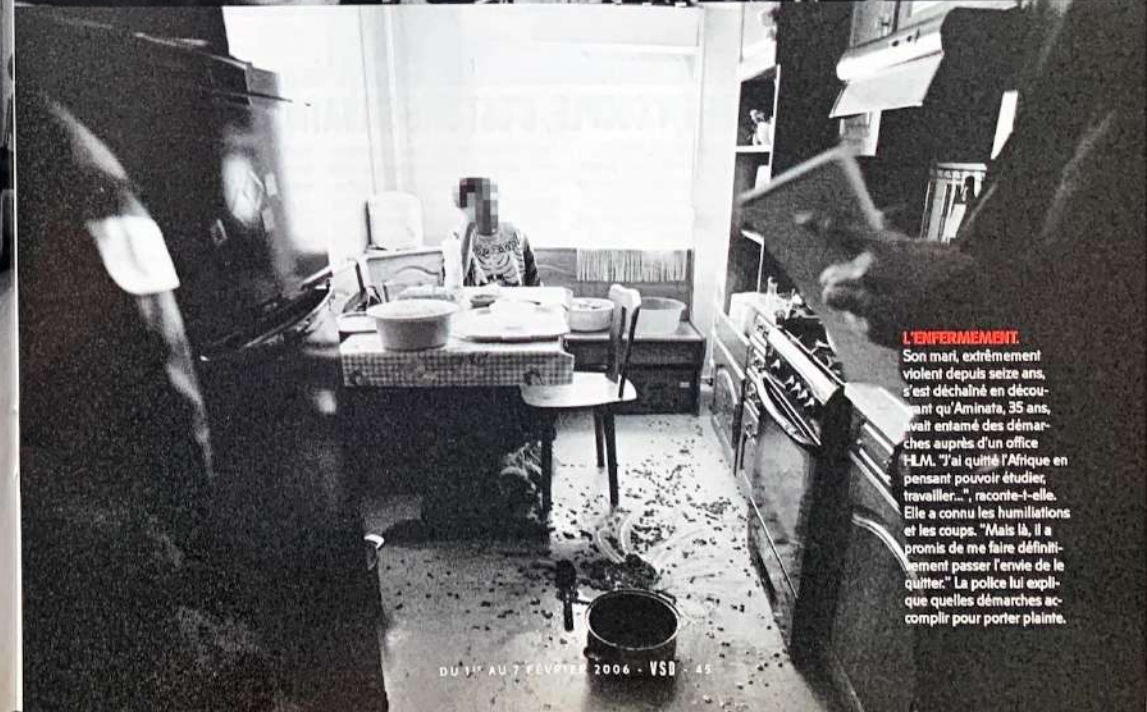
Des violences horriblement banales : tous les quatre jours, une femme meurt sous les coups de son partenaire

LA DÉTRESSE. Elle n'a eu que le temps de mettre un manteau et de courir jusqu'au proche commissariat. Mathilde, 43 ans, a été battue pendant vingt-deux ans. "Du plus loin que je me souviens, il ne s'est pas passé un jour sans qu'il me frappe ou m'insulte. Je vivais la peur au ventre. Jusqu'au jour où j'en ai été réduite à mendier des repas à la soupe populaire pour nourrir mes enfants. J'ai déposé sept plaintes contre mon ex-mari, mais il continue de me harceler en toute impunité."

VSD - DU 1^{ER} AU 7 FÉVRIER 2006



L'HABITUDE. C'est la troisième intervention en une semaine. Les policiers ont à peine passé la porte qu'une nouvelle dispute éclate. Des scènes quotidiennes pour Monique et Robert, mariés depuis quinze ans. Lorsque les humiliations de son époux ne suffisent plus, Monique prend des coups. Ce soir, il a voulu la forcer à des rapports intimes. Mais elle refuse de porter plainte.



L'ENFERMEMENT. Son mari, extrêmement violent depuis seize ans, s'est déchaîné en découvrant qu'Aminata, 35 ans, avait entamé des démarches auprès d'un office "I.L.M." "J'ai quitté l'Afrique en pensant pouvoir étudier, travailler...", raconte-t-elle. Elle a connu les humiliations et les coups. "Mais là, il a promis de me faire définitivement passer l'envie de le quitter." La police lui explique quelles démarches accomplir pour porter plainte.

DU 1^{ER} AU 7 FÉVRIER 2006 - VSD - 45

Malgré la volonté politique affichée et les décisions prises, la réponse reste inappropriée. Sur le terrain, les moyens se révèlent totalement insuffisants

C'est un rituel chez lui, il commence par me régler mon compte, comme il dit, puis il s'en prend aux enfants...» Sandrine, 24 ans, confie son calvaire au médecin qui lui recoud le cuir chevelu dans une salle du commissariat central de Strasbourg. «Ce soir, il s'est levé de table sans un mot. Après m'avoir cassé les dents à coups de poing, il a fini par me planter un couteau en pleine tête.» Elle hésite, puis ajoute : «J'ai eu la vie sauve grâce à l'intervention de mon voisin. Mais demain?» Une violence loin d'être unique. Quelques jours auparavant, les policiers s'étaient déplacés chez Aminata. Elle contemplait, désespérée, la vaisselle brisée, les meubles réduits en morceaux, le repas répandu sur le sol. Son mari s'était déchainé en découvrant qu'elle avait entamé des démarches pour fuir le domicile conjugal. Pour la première fois, en seize ans de mariage, elle avait appelé la police. Les coups, elle en avait l'habitude, mais il avait promis de lui faire définitivement passer l'envie de le quitter.

ANTÉCÉDENTS, PLAINTES ACCUMULÉES... SANS SUITE

En France, dans un F2 de banlieue ou dans un duplex de Neuilly, des femmes peuvent mourir sous les coups de leur compagnon. Aussi Amnesty International publiera, la semaine prochaine, un rapport inédit pour cette organisation de défense des droits de l'homme : *Les Violences faites aux femmes en France : une affaire d'État*. Dès novembre 2005, une étude du ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité avait fait l'effet d'une bombe : ici, une femme meurt en moyenne tous les quatre jours des suites des violences de son partenaire. Une fois sur deux, il y avait eu des antécédents.

Selon Amnesty, ces statistiques soulignent la réponse encore inappropriée des pouvoirs publics. Pourtant, la volonté politique est là. Plusieurs textes législatifs ont traité à leur manière des violences conjugales : loi réformant le divorce en 2004, dispositif de lutte contre la récidive en 2005 et, dernièrement, proposition de loi sénatoriale renforçant les sanctions contre les (ex)conjoints, auteurs



PREMIER SOINS. Séverine, 24 ans, a reçu un coup de couteau. Un médecin recoud sa plaie au commissariat. «Ce soir, à table, il s'est levé sans un mot. J'ai tout de suite compris ce qui allait se passer. J'ai crié aux enfants d'avertir les voisins.»

ANALYSE. Roland Coutanceau, expert psychiatre, criminologue "VIVRE EN COUPLE, C'EST UNE SITUATION À RISQUE"

Le médecin a ouvert, en 2000, une consultation destinée aux auteurs de violences conjugales. Dans un récent livre, "Amour et violence", il explore les ressorts de la violence, que tout couple peut secréter. VSD. En quoi votre approche est-elle nouvelle?

R. C. Jusqu'à présent, la lutte contre les violences conjugales a mis en avant le machisme subi par les femmes, l'ambiance phalocratique de la société. Les fragilités ou les caractéristiques psychologiques des hommes violents ont ensuite été prises en compte. Mais il faut aussi s'intéresser aux modes relationnels de la vie à deux. La situation à risque, c'est de vivre en couple. L'intimité amoureuse suscite un certain nombre de tensions, d'angoisses, de peurs, qui peuvent mener soit à la souffrance, soit à la violence. Un couple, ça ne va pas de soi. VSD. Quels sont les germes de la violence?

R. C. Même si la plupart des couples n'en arrivent pas à des passages à

l'acte chroniques, on peut distinguer dans l'intimité des ingrédients qui entraînent des tensions, des disputes, puis des insultes, lesquelles peuvent induire des violences. En premier lieu, la jalousie, qui devient inquiétante quand elle se manifeste par l'interprétation permanente du comportement de l'autre. Ce côté hyper-observateur, tyrannique, doit alerter. De même, quand la hantise de la séparation, de la perte, prend un caractère obsédant alors même que l'amour va bien. Enfin, pour nombre de décisions banales de la vie quotidienne, certains couples ne parviennent pas à trancher les différends de manière égalitaire. D'où la colère, l'énerverment, les scènes de ménage pour un "rien". Car on a perdu ce côté merveilleux de la lune de miel, période durant laquelle il était facile de faire des concessions. Le plaisir d'être avec l'autre primait alors sur le choix individuel. Il faut avoir la maturité de négocier une sortie par le haut. Il y a une psychopathologie de la vie quotidienne. Et des modes de vie

relationnels, que l'on retrouve fréquemment, sont susceptibles aussi de dégénérer. Ou'il soit fusionnel, possessif, qu'il fonctionne en dominant-dominé ou de façon libertaire, aucun de ces couples n'est viable à long terme. VSD. Quelles solutions préconisez-vous?

R. C. Je m'adresse aux couples naissants, parce que ces modes de vie s'installent très rapidement. Je prône une sorte de droit d'ingérence dans le couple. Si des proches ont l'intuition d'une tension potentiellement explosive, ils peuvent faire effraction dans cette intimité. En discuter, inciter à se prendre en charge. Si l'entourage détecte les signaux, c'est un élément fort de prévention. Souvent, les femmes victimes confient : "Si quelqu'un avait deviné ce qui se passait, j'en aurais parlé plus tôt." **RECUEILLI PAR N. G. (*)** Ed. Odile Jacob.



de violences. Une volonté politique comme souvent aiguillonnée par des initiatives locales.

Ainsi, celle du commandant Maryvonne Chapalain, de la nouvelle délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur, auteur de l'enquête sur les morts violentes dans le couple. L'ampleur du phénomène l'avait choquée quand elle travaillait à Paris dans la Police urbaine de proximité (aujourd'hui supprimée). «Nous avons commencé, en janvier 2000, à former spécialement des policiers, car ces affaires sont particulières : des femmes hésitent à porter plainte ou y renoncent le lendemain. Il y a maintenant plus de cent cinquante policiers référents à Paris. D'autres expériences sont à l'essai en province : vingt-cinq travailleurs sociaux accueillent les victimes dans quelques commissariats (Montpellier, Perpignan, etc.) et des psychologues vont intervenir en Seine-Maritime, en Ille-et-Vilaine et dans les Yvelines.»

"ÉLOIGNER L'HOMME VIOLENT, DES LA PREMIÈRE GILE"

Le nouvel arsenal législatif permet dorénavant aux procureurs d'éloigner le conjoint violent. Une disposition inspirée par l'expérience menée à Douai par le procureur de la République, Luc Frémot. Il raconte : «Il y a quelques années, j'étais avocat général à la cour d'assises, je voyais passer devant la barre pour "coups mortels" des types dont le dossier était rempli de mains courantes déposées par la victime. En 2003, j'ai pris le problème en amont, en éloignant les hommes violents de leur famille, parfois dès la première gifle. Le foyer Emmaüs de la ville les héberge une douzaine de jours, pendant lesquels des contrôleurs sociaux les mettent face à leurs actes. Et récemment, nous avons mis en place des groupes de parole, pour qu'ils apprennent à contrôler cette violence.» Les résultats sont là : sur trois cent vingt personnes prises en main, seules six ont récidivé – sanctionnées en comparution immédiate par de la prison ferme. Cette tolérance zéro du parquet est maintenant connue dans la région, et les dépôts de plaintes ont doublé en quatre ans. «Notre seul problème est le manque de places disponibles. Quand on case ces types dans leur famille ou chez



MENOTTÉ AU TRAVAIL. La cellule de traitement des violences intrafamiliales de Strasbourg interpellé ce grutier, qui brutalise son épouse : une nuit en garde à vue.

des amis, le rendu est différent car leur entourage les conforte trop souvent dans le déni.»

Mais les lois tardent à entrer en application. Et, pour les associations d'aide aux victimes, éloigner les agresseurs du domicile conjugal ne dispense pas d'offrir un hébergement aux femmes qui, le plus souvent, quittent précipitamment leur maison, les enfants sous le bras. «Elles sont nombreuses à ne pas vouloir revenir chez elles, indique Catherine Boyaval, directrice adjointe de SOS Femmes à Marseille. Elles souhaitent vivre dans un lieu où elles n'auront pas de souvenirs, où elles pourront se reconstruire. Or nous constatons une aggravation des conditions de prise en charge.» Des foyers surchargés, une attente de dix-huit mois à deux ans pour obtenir un hébergement autonome, de cinq appartements pour avoir accès à un appartement HLM : la pénurie touche les femmes battues, au même titre que tous les candidats prioritaires

CE QUE VEUT la ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité

"IL FAUT SORTIR DE L'OMERTA"



Catherine Vautrin, du gouvernement Villepin, défend sa politique de lutte contre les violences conjugales.

VSD. Quels sont les points de blocage subsistant dans la société française sur cette question? **Catherine Vautrin.** Pour éradiquer ce fléau, il faut en parler. Il faut sortir de l'omerta. J'ai donc relancé un plan d'action, que je suis de très près. Les femmes, quand elles sont victimes, doivent être mieux accompagnées, mieux protégées, et donc éloignées de leurs conjoints (ou ex-conjoints) violents. C'est pourquoi il faut diversifier les offres d'hébergement. Je préconise une alternative : la prise en charge de ces femmes et de leurs enfants dans des familles d'accueil. L'expérimentation est en train de démarrer en Ardèche, dans la Drôme et à la Réunion. L'autre point important, c'est le parcours de soins coordonnés. Des réseaux Violence et santé, réunissant hôpitaux, médecins généralistes, psychiatres, gynécologues, sont actuellement mis en place à Clermont-Ferrand, à Créteil et à Nantes. Enfin, la violence étant une forme d'addiction, de quelle manière peut-on soigner les hommes violents? Pour me prononcer, j'attends de prendre connaissance, fin février, des conclusions du groupe de travail constitué sur ce sujet. VSD. Plusieurs textes traitent des violences conjugales : une proposition de loi sénatoriale et une circulaire initiée par Nicolas Sarkozy, entre autres. Les dispositions prises ne risquent-elles pas d'être redondantes, voire inapplicables?

C. V. Nous avançons par touches successives, en pleine complémentarité. Il faut une palette de solutions. A chaque drame, une réponse. **RECUEILLI PAR N. G.**

Ce photoreportage de Lizzie Sadin, entre autres, sera exposé à Paris, à la Grande Bibliothèque, du 3 mai au 12 juin.